

11,5 km Randonnée en Lot-et-Garonne

LOT-ET-GARONNE
SUD-OUEST AQUITAINE
FABRIQUÉ
CHEZ NOUS

Lacépède / Lac Salabert - Cté de Communes du Canton de Prayssas

crédit photo: J. Macé / CDT 47



- Route
- Chemin
- Itinéraire
- Haies

Légende

Eglise	Point de vue	Curiosité	Verger	Vigne	Centre Equestre

Code de Balisage

Bonne direction	Changement de direction	Mauvaise direction	Variante

Randonnée en Lot-et-Garonne

Lacépède / lac Salabert - Cté de Communes du Canton de Prayssas



Vous allez faire 11,5 km. Vous devez compter 3 h de marche, 1 h 50 à cheval, 1 h 20 à VTT, Vous êtes à 26 km au sud-ouest de Villeneuve-sur-Lot par les D 118 et D 146. Vous stationnez place de la salle des fêtes. Vous partez de cet endroit. Vous emportez une gourde et des jumelles. Le balisage est jaune. Difficulté : moyenne. Dénivelée cumulée : 230 m.

Lacépède, l'observatoire du lac de Salabert

Vergers de pruniers d'Ente et de noisetiers bordent les chemins jusqu'au lac de Salabert. Cet espace nature est un lieu de découverte botanique et un observatoire des oiseaux migrateurs.

- 1 Descendre sur la rue en contrebas de la place. Passer en dessous de l'église et remonter la rue à droite. Contourner la maison du Pays par la gauche. Descendre la rue sinueuse qui passe devant la mairie. Au puits, emprunter la D 146 à droite. Prendre le chemin à gauche du cimetière.
- 2 En bas du verger de noisetiers, tourner à gauche. A un croisement de trois chemins, aller à droite et traverser la ferme de Bégou à gauche. Après les bâtiments agricoles, virer à droite dans le verger de noisetiers. Tourner à droite avant un pylône électrique. Suivre la route de Sarail à gauche. Tourner encore à gauche devant le séchoir à tabac. Descendre dans un champ. Après la ligne électrique haute tension, franchir un ruisseau. Remonter à droite sur un chemin escarpé et bosselé.
- 3 Couper une route et aller en face, sur un large chemin herbeux. Au carrefour prendre la route en face. S'engager sur le premier chemin herbeux, montant dans la seconde partie. Au bout, monter à droite sur la route. Au carrefour, aller à gauche vers Saint-Vincent.
- 4 Bifurquer à droite sur la D 20 vers Prayssas. Dans le premier virage, monter sur un chemin empierré au début, herbeux ensuite. Au sommet, après les maisons de Figou, s'engager à gauche sur le large chemin de crête. Après un passage sous la ligne haute tension, se diriger vers le hameau de Dominipech (*le mont du seigneur*).
- 5 Dépasser l'église rénovée de ce hameau et descendre par la route vers le lac de Salabert.
 - **Attention, seuls les piétons sont autorisés à faire le tour du lac.** « Espaces et espèces protégés, soyez respectueux de la faune et de la flore de cet endroit ».
- 6 En bas, face à un verger de noisetiers, tourner à droite sur une allée castinée ainsi que devant un portail métallique vert.
 - Variante vers le point 8, franchir la digue et contourner le lac par la gauche (plus court de 800 m).
- 7 Continuer tout droit le long du lac. Tout au bout, franchir un ruisseau sur un gué ou une petite passerelle faite de 2 poteaux en béton. Revenir en sens inverse sur l'autre rive.
- 8 A l'observatoire, monter à droite. Prendre les escaliers et suivre la route à droite sur 100 m.
- 9 Monter dans les bois à gauche, vers les Carrerottes sur un chemin de terre au début et caillouteux entre les deux bois. Au bout de l'allée castinée et de la route, monter à droite. Au cédez le passage, descendre à gauche sur la D 146 pour rejoindre votre point de départ.

Une maison de la nature au lac de Salabert

Ce site, créé au départ pour l'irrigation des terres agricoles, classé réserve de chasse et de pêche devient un Centre de Découverte de la Nature en 1996. La maison de la nature permet, au travers d'expositions, de découvrir les richesses du patrimoine naturel local. La promenade autour du lac vous plonge au cœur de plusieurs milieux naturels, zones humides et boisées, prairies, haies...). Cette diversité d'habitats permet au promeneur, curieux et patient, d'observer une multitude d'animaux sauvages, tels que le héron cendré, le canard col-vert, le ragondin, le renard, le chevreuil, le sanglier, etc... Le plus souvent, vous décelerez leur présence par les empreintes laissées lors de leur passage ou, si vous souhaitez les observer plus intimement, installez-vous dans la cabane d'affût, muni de jumelles. Le sentier botanique permet d'identifier les espèces floristiques caractéristiques du site. Contact Asso Le Héron : 05 53 47 18 33

Pour en savoir plus...

Comité Départemental du Tourisme
de Lot-et-Garonne 05 53 66 14 14

www.tourisme-lotetgaronne.com

Service randonnée 05 53 66 13 33

Courriel : randonnee@tourisme-lotetgaronne.com

Communauté de Communes du canton
de Prayssas 05.53.95.42.18

<http://www.cc-cantonprayssas.fr>

cdcprayssas.tourisme@orange.fr

ou mairie.de.lacepede@wanadoo.fr



Communauté de communes
du canton de Prayssas